

Politique linguistique

Mise à jour : 20 avril 2022

Présentée et adoptée au conseil des enseignants : 1^{er} juin 2022

Présentée et adoptée au conseil d'établissement : 20 juin 2022

Comité de révision : Mélanie Flamand, Enseignante IS et coordonnatrice
Josée Deslauriers, Enseignante AL et coordonnatrice
Marie-France Ouellet, enseignante LL
Vincent Cabal, directeur adjoint

La politique linguistique de notre établissement s'avère une base sur laquelle toute la communauté scolaire s'appuie afin de mieux connaître le milieu et favoriser ainsi une concertation éclairée et ciblée en regard des différents enjeux qui concernent l'apprentissage des langues.

Le contexte géographique de notre établissement a orienté le choix de l'enseignement de l'anglais et de l'espagnol, langues couramment parlées en Amérique du Nord.

Contexte de l'établissement scolaire

Puisque la majorité des élèves inscrits au PEI vient d'un milieu francophone notre établissement utilise le français comme langue de travail et de communication. (Ces données proviennent des informations de l'administration scolaire recueillies directement auprès des parents.)

Au niveau des cours, tous les enseignants, à l'exception des enseignants de langue seconde enseignent en français et requièrent des élèves qu'ils communiquent dans cette langue. La qualité des documents fournis aux élèves est rigoureuse. Les enseignants appuient l'importance de la qualité de la langue dans les travaux d'élèves en corrigeant au besoin les fautes des textes. De plus, l'adoption des termes spécifiques à chaque matière permet d'améliorer la communication en lien avec ses contenus.

D'autre part, les élèves étrangers reçoivent des cours de francisation dans un autre établissement du centre de services scolaires avant d'être intégrés à la communauté étudiante de notre école. Les besoins sont évalués et des ressources complémentaires peuvent être accordées lors de cette intégration, telles que :

- Accompagnement d'un technicien en éducation spécialisé ;
- Récupérations-midi;
- Enseignants-ressources;
- Orthopédagogue;
- Plan d'intervention;

Français, langue d'enseignement

Année	Nombre d'heures enseignées
1 ^{ère} secondaire	200 heures
2 ^e secondaire	200 heures
3 ^e secondaire	150 heures
4 ^e secondaire	150 heures
5 ^e secondaire	150 heures

Voici certaines dispositions qui assurent la mise en place de la politique linguistique concernant le français :

- La bibliothèque de l'école est bien fournie et procure des références solides, diversifiées et motivantes aux élèves, quel que soit leur niveau;
- Le bibliothécaire joue également un rôle important de soutien auprès des élèves, leur suggérant des références, des nouveautés et des outils de recherche appropriés;
- Sortie au Salon du livre de Montréal;
- Pièces de théâtre pour tous les niveaux;
- Des stratégies de lecture sont expliquées, modelées et utilisées dans les cours de langue et littérature ;
- En lecture, des projets riches et variés sont proposés aux élèves afin de promouvoir le goût de lire;
- Service action : des élèves déguisés font une lecture animée à des élèves du primaire;
- Des lectures interactives sont vécues en classe pour amener les élèves à mieux comprendre, interpréter et apprécier les textes étudiés ainsi qu'à mieux y réagir;
- Dans le hall d'entrée principal de l'école, un tableau d'affichage sur des thèmes divers est régulièrement renouvelé attirant l'attention des élèves sur des ouvrages qui peuvent leur permettre d'améliorer leur compétence langagière;
- L'utilisation d'une grammaire française commune à tous les élèves et d'un code de correction commun ont été mis en place;
- Participation à différents concours littéraires (Les MÊMES de la journée de la culture, SSJBCQ)

Le programme de français fait l'objet d'enrichissement en termes de littérature. À titre indicatif, les élèves lisent différents types de romans. Ils étudient aussi de **la poésie, le théâtre, l'histoire de la langue, les différents courants littéraires**.

Anglais, langue seconde

Année	Nombre d'heures enseignées
1 ^{ère} secondaire	100 hres
2 ^e secondaire	100 hres
3 ^e secondaire	100 hres
4 ^e secondaire	100 hres
5 ^e secondaire	100 hres

Afin de répondre aux besoins des élèves, ceux-ci peuvent avoir accès à deux profils en acquisition de langues. (CORE, EESL)

Voici certaines dispositions qui assurent la mise en place de la politique linguistique concernant l'anglais :

- La bibliothèque de l'école est bien fournie et procure des références solides, diversifiées et motivantes aux élèves, quel que soit leur niveau;
- Le bibliothécaire joue également un rôle important de soutien auprès des élèves, leur suggérant des références, des nouveautés et des outils de recherche appropriés;
- Lectures de roman;
- Échange linguistique;
- Voyages Toronto-Boston-New York-Washington et Chicago;
- Visionnement de films;
- Présentations de projets à d'autres niveaux.

Le programme d'anglais fait l'objet d'enrichissement en termes de lectures variées et de visionnements qui s'ajoutent aux exigences du programme local. Ce volet d'enrichissement doit toutefois s'inscrire à l'intérieur des cinq volets suivants : la culture (esthétique, sociologique et sociolinguistique), le répertoire linguistique, les différentes stratégies de communication et d'apprentissage, démarches de réponse, d'écriture et de productions et les différentes caractéristiques et différents types de textes.

Espagnol, langue tierce

Année	Nombre d'heures enseignées
3 ^e secondaire	150 hres
4 ^e secondaire	50 hres

Voici certaines dispositions qui assurent la mise en place de la politique linguistique concernant le français :

- La bibliothèque de l'école est bien fournie et procure des références solides, diversifiées et motivantes aux élèves, quel que soit leur niveau;
- Le bibliothécaire joue également un rôle important de soutien auprès des élèves, leur suggérant des références, des nouveautés et des outils de recherche appropriés;
- Activités d'immersion hispanophone;
- Camp coopératif en Amérique latine.

En conclusion

Notre politique encourage les apprenants de notre établissement à s'exprimer dans leur langue maternelle à la maison, mais stipule qu'à l'école les trois langues enseignées sont le français, l'anglais et l'espagnol.

En début d'année, une communication est envoyée à tous les parents afin de les informer de notre politique ainsi que leur responsabilité vis-à-vis cette dernière.

La politique linguistique est disponible sur notre site Internet.